

Avec Anne Frelaut-N'diaye

Continuons ensemble pour Thoiry

CLARIFICATIONS ET ENGAGEMENTS

Chères Thoirysiennes, chers Thoirysiens,

Mes colistiers et moi-même souhaitons tout d'abord vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de nos rencontres ces dernières semaines. Depuis janvier, nous avons présenté notre liste et notre programme, en répondant avec transparence aux questions soulevées lors de nos réunions publiques.

Ces derniers jours, vous nous avez interpellés au sujet de certaines propositions relayées par la liste opposée. Il nous paraît donc essentiel d'apporter des éclaircissements factuels et sereins.

Anne Frelaut-N'Diaye

Quelles différences entre les deux listes ?

Oui, certains sujets peuvent sembler communs. Les différences essentielles résident dans :

- les femmes et les hommes qui composent la liste,
- leur expérience et leur connaissance des dossiers et de la réalité du terrain,
- leur méthode de travail,
- leur sens des responsabilités.

Nous sommes **15 Thoirysiennes et Thoirysiens engagés pour l'intérêt général**. Certains disposent d'une solide expérience municipale, d'autres souhaitent s'investir pour la première fois. L'engagement ne nécessite pas d'être expert - l'engagement et la volonté d'agir pour le bien commun sont essentiels. Toutefois, l'expérience et la connaissance du fonctionnement des collectivités permettent d'éviter certaines erreurs et impairs.

Cadre légal de l'élection du maire et des adjoints

Le dimanche 15 mars, vous élirez **une liste de conseillers municipaux**.

Après les élections, lors du premier conseil municipal :

1. Les conseillers municipaux éliront le Maire.
2. Le Maire proposera ensuite au vote le nombre et les noms des adjoints.

Se présenter publiquement comme "première adjointe" ou "deuxième adjoint", avant même le vote du conseil municipal, ne correspond pas au cadre légal en vigueur. Nous respectons l'acte de vote et le rôle du conseil municipal.

Plan local d'urbanisme (PLU) et maison médicale

Suite à de multiples recours contre le PLU, celui-ci n'a pu être adopté qu'en janvier 2025, engendrant ainsi un retard de plus d'un an quant à la construction de la maison médicale.

Ces recours ont été faits notamment par la SET, fondée par Monsieur Ludovic Pattyn, qui en a assuré la présidence jusqu'à il y a 6 mois, pour se consacrer à une campagne électorale avec d'autres membres du bureau de l'association.

Indemnités du maire et des adjoints

Le maire et les adjoints, conformément à la législation perçoivent des indemnités, lesquelles sont consignées dans le procès verbal du premier conseil municipal et affichées publiquement. **Les primes n'existent pas.**

Élections municipales le 15 mars 2026
ensemble.pour.thoiry@gmail.com
www.continuons-ensemble-pour-thoiry.fr

Les projets en cours ou à venir

Plusieurs projets ont été mentionnés ou proposés ces dernières semaines alors qu'ils sont **déjà votés ou inscrits au budget 2025 ou 2026** :

- maison médicale,
- maison partagée pour seniors,
- continuité des liaisons douces : pistes cyclables,
- rénovation du toit de l'église,
- réaménagement des espaces dédiés aux familles,
- sécurisation des accès piétons aux transports scolaires et renforcement de la sécurité piétonne,
- rénovation des voiries communales,
- abaissement de la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Logements

La commune possède **23 logements** :

- Aucun n'est vacant ;
- Une liste d'attente existe.

Leur gestion est active et suivie.

La situation est identique pour les logements sociaux.

Aménagement et stationnement

Les zones bleues existent à Thoiry depuis 1997 :

- Place de la Fontaine,
- Place de l'Écu,
- Rue de la Mare Agrad,
- sans oublier les places "dépose-minute".

Il ne s'agit donc pas d'une nouveauté à mettre en place.

Nos écoles : une priorité constante

Nos écoles sont une richesse pour Thoiry et contrairement à certaines affirmations :

- Un élu référent pour les écoles existe depuis toujours ;
- Les projets pédagogiques sont soutenus financièrement ;
- La caisse des écoles, le CCAS et des subventions spécifiques accompagnent également les familles ;
- Aucun enfant thoirysien n'a été empêché de participer à une sortie ou un voyage scolaire pour des raisons financières ;
- Nous respectons strictement la loi EGalim en vigueur depuis plusieurs années. A l'initiative de la municipalité, une motion refusant les produits issus du **Mercosur** dans les cantines scolaires a été prononcée en janvier 2026 ;
- Les écoles sont déjà équipées de pompes à chaleur ;
- Les tableaux numériques interactifs sont installés depuis plus de 10 ans et remplacés lorsqu'ils deviennent obsolètes ;
- Les élèves bénéficient de tablettes dès le CM1, à titre dérogatoire ;
- Nous entretenons un dialogue constant avec les équipes enseignantes, dont nous saluons la qualité. Nous respectons leurs expertise et métier : enseigner ne s'improvise pas.

Sécurité

Voici **les données 2025** fournies par les services compétents :

- 94 interventions de la gendarmerie (190 en 2024),
- 23 atteintes aux biens (37 en 2024),
- 2 313 heures de présence de la gendarmerie sur le terrain,
- 296 infractions routières (186 en 2024), 1 blessé.

Solidarité : des actions déjà concrètes

Plusieurs propositions avancées existent déjà :

- portage de repas aux seniors,
- accompagnement pour des rendez-vous extérieurs,
- France Services pour l'aide administrative,
- bons alimentaires via le CCAS,
- dispositifs de soutien aux plus fragiles.

La solidarité à Thoiry n'est pas une promesse : c'est déjà une réalité.

Commerces et associations

Nous soutenons nos commerces, services et associations toute l'année, pas uniquement en période électorale.

Concernant les associations :

- Plus de 65 associations utilisent les équipements communaux ;
- Nous veillons à l'équité d'accès ;
- Aucun traitement préférentiel n'est pratiqué.

La bibliothèque associative, intégrée à un réseau, propose plus de 6 000 ouvrages. Le véritable enjeu n'est pas le nombre de livres mais de redonner le goût de la lecture par des animations et des initiatives innovantes.

Voici les informations que nous souhaitons porter à votre connaissance.

Afin que chacun puisse se faire une opinion éclairée, il nous semblait utile de vous apporter ces quelques précisions sur des sujets qui nous tiennent à cœur.